

Élections communales et municipales : déclaration commune

(CDE, GEN, KMF-CNOE, LIBERTY 32 ET SEFAFI)

Un mois s'est écoulé depuis la tenue des élections communales et municipales à Madagascar. Il serait difficile pour nous, organisations de la société civile malgache, de rapporter en quelques paragraphes toutes des observations les concernant. Certains d'entre nous, spécialistes en observation des élections, ont déjà émis quelques remarques. Nous avons aussi répondu présents à l'invitation du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation concernant le successeur de la CENI-T – Commission électorale nationale indépendante pour la Transition.

Mais, suite à une réunion entre nous au lendemain des élections, nous avons conclu qu'il fallait tirer des récentes élections des leçons constructives et bénéfiques pour la démocratie. Au-delà du cas particulier de la CENI-T, nous appelons ainsi à un diagnostic sincère des failles avérées et à la recherche de solutions durables aux problèmes, nouveaux autant qu'anciens, qui font que la population se détourne de plus en plus d'élections jugées non sincères et non crédibles. Nous constatons notamment que de nombreuses réformes mises en œuvre depuis les élections de 2013 (CENI-T, bulletin unique, etc.) n'ont pas eu les résultats escomptés et méritent d'être réévaluées. Et nous jugeons nécessaire, avant toute proposition de nouveau texte, que soit tenu un dialogue national approfondi et sérieux sur les points suivants.

Le devenir de la Commission électorale indépendante ne constitue pas le seul enjeu

Avant toute décision sur la structuration de la CENI et sur sa place dans le paysage institutionnel, une évaluation de la CENI-T s'impose, afin de tirer les leçons nécessaires à la reformulation des textes. Cette évaluation devrait se faire en fonction de principes acceptés par tous, notamment l'indépendance (institutionnelle comme financière), la liberté d'action et l'impartialité, la compétence technique, la transparence, l'intégrité et l'efficacité.

La liste électorale reste un problème à solutionner en priorité

La liste électorale, et l'état civil en général, devraient être des objectifs prioritaires dans les mois à venir. Un recensement de la population malgache est incontournable, et l'obtention par tous les Malgaches majeurs de leur carte nationale d'identité (et, le cas échéant, de leur carte d'électeur) doit être achevée avant la fin de l'année 2017. Le rôle des fokontany dans l'établissement de l'état civil (acte de naissance, CNI, etc.) doit être développé, surtout en zone rurale où les communes s'étendent sur de nombreux kilomètres carrés et englobent plusieurs fokontany qui sont les premiers points de contact de la population.

Le taux de désintéressement de la population aux élections est un danger sévère pour la démocratie

L'éducation électorale, la liste électorale, l'accès à l'information contribuent à une participation citoyenne au processus démocratique. Le manque de transparence favorise la guerre entre politiciens sans scrupules et avides de pouvoir.

La pré-campagne et la campagne doivent s'adapter aux temps modernes

Une campagne limitée à quelques jours et à des affiches archaïques d'un temps révolu est un concept périmé. Les textes devront renforcer et améliorer l'utilisation des technologies modernes et l'accès aux médias par les candidats.

La domination du PNUD met en doute la vraie indépendance de la CENI-T et de ses successeurs

Le financement des successeurs de la CENI-T ne devra pas dépendre de la volonté de l'exécutif, et l'acceptation de l'aide des bailleurs de fonds ne devra pas faire de l'institution électorale un mendiant complètement dépendant et sans pouvoirs. Il faudra trouver sur le long terme un moyen de financer les élections malgaches par les Malgaches, en mettant à contribution toutes les forces vives de la nation.

La manipulation des textes enfreint la transparence des élections et l'égalité des chances

Sauf cas d'exception justifiée, le changement des règles applicables aux élections (par les lois, décrets ou arrêtés) devrait être interdit au minimum six mois, voire un an, avant la tenue des élections : les modifications de dernière heure favorisent le parti au pouvoir, au détriment de la transparence et de l'égalité des chances. Le Code électoral devrait englober toutes les règles majeures concernant les élections, et les règles applicables aux différents postes à pourvoir (Président, législatif, communal/municipal, CTD) ne devraient ni varier ni dépendre de textes différents.

Les modes de scrutin sont incompris par la population et ne garantissent pas la représentativité

Le scrutin de liste pour les élections législatives et des collectivités décentralisées fait obstacle à la redevabilité des élus, car, sauf la tête de liste, les candidats sont inconnus de la majorité des électeurs. Il n'assure pas non plus la représentativité. Par exemple, le conseil municipal d'Antananarivo pourrait ne pas avoir de conseillers résidents à proportion égale dans tous les six arrondissements de la ville.

Le recours au scrutin à un tour aboutit également à un manque de représentativité des élus, qui obtiennent rarement la majorité des suffrages exprimés. Cela handicape la capacité de gouverner et aboutit à des alliances post-électorales où prédominent l'opportunisme et l'argent.

Le processus électoral doit être plus favorable aux électeurs

Le processus électoral à Madagascar doit être revu en totalité. Il faut mettre un terme aux textes compliqués, aux institutions qui se chevauchent (CENI, ministère de l'Intérieur, tribunaux administratifs), aux médias partisans voire médians, à la propagande infantilisante, au manque d'informations, à la manipulation des listes électorales, etc. Tous ces travers favorisent un nombre restreint

d'acteurs politiques dont le but est moins de mériter le vote des citoyens que de le manipuler à des fins personnelles.

Il faut aussi assurer l'égalité des chances des candidats en plafonnant les dépenses de campagnes et en instaurant la transparence des ressources financières utilisées par les partis politiques.

L'objectif des soussignés n'est pas tant de passer au crible les élections de juillet 2015, que d'appeler à une revue systématique de tous les aspects mentionnés ci-dessus. Nous proposons la mise en place de groupes de réflexion régionaux pour évaluer les points forts comme les points faibles, pour formuler des recommandations à inclure dans les textes, et pour revisiter, toujours en ateliers régionaux, ces projets de loi avant qu'ils ne soient soumis au Parlement. Nous comptons sur le soutien de la communauté internationale, des médias, de l'administration et de la société civile pour l'organisation de ces rencontres.

Antananarivo, 28 août 2015

SeFaFi (Sehatra Fanarahamaso ny Fiainam-pirenena)	GEN (Groupe des Experts Nationaux)	KMF-CNOE (Comité national d'observation des élections)
Liberty 32	CDE (Club Développement et Ethique)	